



Pour une véritable réflexion autour du rôle de l'école publique

ATSEM, animateurs, enseignants, parents d'élèves, tous acteurs de l'école de la République

Journée d'action
le 12 février 2013

L'actuel gouvernement a décidé d'engager, dès la rentrée 2013, la réforme des rythmes scolaires. Le décret d'application à peine paru, les collectivités territoriales, par la voix de l'association des Maires de France, s'inquiètent déjà du coût supplémentaire, non évalué précisément, que va générer cette mesure dans un contexte budgétaire déjà morose.

Rappelons en effet qu'elle s'inscrit dans une perspective annoncée du gel de la Dotation Globale de Fonctionnement pour 2014 et 2015.

Si l'inquiétude des collectivités locales porte davantage sur le surcoût occasionné par sa mise en œuvre, elle génère également des craintes, tant du côté du personnel enseignant que de celui des agents de la fonction publique territoriale concernés (A.T.S.E.M, A.V.S, Animateurs...) qui interviennent tant sur le temps scolaire que périscolaire.

Dans toutes les villes de France, la colère monte et les interrogations se multiplient, se traduisant par l'émergence de spéculations

quant aux modalités de mise en œuvre : terminer la journée à 15 h 30 impliquerait d'organiser la dernière heure de la journée sans que les enfants ne sortent de l'école et augmenter le temps méridien, ce serait négliger les enfants qui ne mangent pas à la cantine et qui seraient, pour certains, probablement livrés à eux-mêmes jusqu'à 14 h 30... Ces mesures ne seront pas sans incidence non plus sur les parents d'élèves, parfois en situation de précarité professionnelle, soumis à des horaires décalés.

Pourtant, s'opposer à cette réforme pourrait être considéré, par l'opinion publique, comme un refus de revoir l'aménagement du rythme de vie de l'enfant à l'école, ce qui soulève la question suivante : **est-ce bien de cela seulement dont souffre notre système scolaire ?**

Le gouvernement essaie de nous convaincre que ce projet est reçu favorablement, or, le Conseil Supérieur de l'Enseignement auquel a été soumis le décret, l'a rejeté à une large majorité de ses membres.

.....

Pour la CGT, la réforme des rythmes scolaires ne peut être mise en œuvre **sans une transformation de l'organisation du temps scolaire en lien avec les contenus et la finalité de l'Education.**

Pour mener à bien les transformations dont l'école de la République a besoin, il faut un projet éducatif ambitieux et une véritable loi d'orientation qui ne se limite pas à quelques mesures de saupoudrage.

La volonté affichée par le gouvernement d'appliquer cette mesure malgré l'opposition des personnels et d'une grande partie des collectivités territoriales a conduit les fédérations FERC CGT, FNECFP FO, SUD ÉDUCATION à appeler les personnels à se réunir pour construire une journée de grève le 12 février 2013 dont un des objets porte sur la demande d'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Le gouvernement, conscient du front qui se construit contre son projet, essaie de briser ce mouvement en tentant de créer une scission entre les personnels enseignants.

Ne vient-il pas, en effet, de proposer une prime de 400 euros pour les professeurs des écoles,

prime qui compenserait la différence de traitement qui existe avec les enseignants du second degré ?

La fédération CGT des Services publics a décidé de déposer un préavis de grève de 24 heures.

Elle appelle tous les acteurs relevant du champ de l'éducation (A.T.S.E.M, A.V.S, Animateurs...) à participer à cette journée, **pour qu'une véritable réflexion s'engage**, tel un Grenelle de l'éducation.

Tous, parents, agents des collectivités, enseignants, nous sommes concernés par l'avenir de l'école publique, une école qui assure à tous une réelle égalité des chances, une école dont les résultats ne se mesurent pas uniquement en termes de coûts, mais bien dans l'objectif de l'épanouissement de l'individu, de l'apprentissage de la vie en commun et des valeurs de la République.

Alors, faisons de cette journée d'action du 12 février 2013 une réussite nationale pour que s'engage une véritable réflexion autour du rôle de l'école de la République dont les enjeux sont, ne l'oubliions pas, l'éducation des adultes de demain, futurs acteurs d'une société plus juste, plus solidaire, dans laquelle l'humain devra avoir une place centrale.

Pour une véritable réflexion autour du rôle de l'école publique

**ATSEM, animateurs, enseignants, parents d'élèves,
tous acteurs de l'école de la République**